

FRANÇAIS B

Durée : 4 heures

Nombre de candidats : 2707.

Moyenne de l'épreuve : 10,01.

Ecart-type : 3,99.

Notes échelonnées de 0 à 20.

Préambule

Comme chaque année, le jury tient à préciser qu'il a bien conscience de ne pas être à la recherche d'experts en littérature ou en philosophie. Il connaît la part tenue que représente l'enseignement du français dans l'emploi du temps pendant les années de classes préparatoires. Il sait aussi que les candidats n'ont pas un temps infini à consacrer au programme tant est lourde la charge par ailleurs. Il sait encore que les conditions de l'épreuve (4 heures pour traiter un résumé et une dissertation) sont particulièrement exigeantes. Les candidats auraient cependant tort de penser que cette épreuve est déconnectée des compétences que l'on peut exiger d'un futur ingénieur :

- Comprendre un texte même long et complexe (lire et comprendre : résumé)
- Être capable d'extraire les éléments essentiels d'un texte long (synthétiser : résumé)
- Reformuler, par écrit, fidèlement et synthétiquement, l'essentiel d'un texte long (rédiger : résumé)
- Comprendre des consignes précises (analyser un sujet : dissertation).
- Construire un raisonnement logique, cohérent et compréhensible (argumenter : dissertation).
- Exploiter de façon pertinente des données reçues (s'appuyer sur un cours : dissertation).
- Faire preuve de nuances dans le jugement (ne pas écrire des vérités non démontrées : dissertation).
- Être capable de gérer le temps imparti (terminer son devoir).
- Savoir rédiger clairement (se faire comprendre : résumé et dissertation).
- Savoir rédiger correctement, voire élégamment : syntaxe, ponctuation, orthographe.
- Présenter proprement, lisiblement.

Au-delà de ces compétences écrites propres à être déclinées dans de nombreuses tâches autres que le résumé ou la dissertation, l'épreuve invite aussi avec l'exercice de la dissertation à développer une réflexion personnelle. Enfin, tous les thèmes, s'ils sont étudiés par le biais d'œuvres littéraires ou philosophiques, n'en sont pas moins l'occasion d'interroger le monde qui nous entoure, les valeurs qui sont les nôtres, la place que nous y occupons, etc. Les amorces ou les conclusions, sont peut-être l'occasion de ces ouvertures salutaires, mais de façon pertinente et mesurée. Prendre parti politiquement s'avère par exemple assez maladroit de même qu'énoncer des vérités banales et peu constructives.

I - Généralités sur les copies

A - Présentation

La présentation (soin, lisibilité) n'est certes pas le critère premier d'évaluation des candidats et des copies bien présentées peuvent obtenir une note catastrophique. Cependant, ce critère n'est pas à négliger car il correspond à une impression d'ensemble qui peut jouer sur la note finale. La qualité de l'encre et du stylo utilisé est une composante importante car elle détermine le degré de lisibilité de la copie. Par ailleurs, beaucoup de copies offrent une graphie minuscule ou indéchiffrable qui rend la lecture quasi impossible. Il est donc nécessaire, tout au long des deux ou trois années de préparation, de veiller à améliorer sa graphie, sa présentation, lorsqu'on a conscience que celles-ci peuvent poser problème.

Les ratures sont le plus possible à éviter également. Lorsqu'elles s'imposent, elles doivent être faites à la règle. Les alinéas doivent correspondre à un changement d'unité de sens, l'introduction doit être séparée du développement, les titres d'œuvres doivent être soulignés et les citations mises entre guillemets : évidences qui semblent pourtant devoir être réitérées.

B - Langue : orthographe, syntaxe, expression écrite

Chaque session apporte son lot de satisfactions et d'insatisfactions quant à la qualité de l'expression écrite. La langue française est globalement maîtrisée. On note cependant dans de nombreuses copies des problèmes récurrents d'orthographe et de syntaxe, des formules fautives ou des maladroites d'expression.

En plus des fautes habituellement observées (confusion dans les formes verbales entre « -er » et « -é », omission des accents, non-respect des règles d'accord en genre et en nombre), ont été repérées cette année diverses fautes portant sur le vocabulaire courant (« subtil » pour « subtile », « étailer » pour « étayer », « artefaque » pour « artefact », « philosophique », « cathégorique », « therme » pour terme, « saint » pour « sain », « planette », « buccautique », « macinéen », ou encore « omnibulé » pour « obnubilé »...). Les titres des œuvres ne sont parfois pas épargnés : « Vingt milles lieux »... Enfin dans la catégorie des fautes de construction, signalons l'amalgame quasi systématique entre interrogation directe et interrogation indirecte, d'où, dans l'introduction de la dissertation, des formules telles que « on se demandera si les hommes préfèrent-ils le sauvage ? »

Au niveau de l'expression proprement dite, rappelons que sont à proscrire les enchaînements de propositions (ou de phrases nominales), qui obscurcissent le sens, en particulier dans le résumé, qui exige de la concision ; et cumuler les participes présents pour étirer le propos mène souvent à une phrase incompréhensible.

Les seuls remèdes à ces défaillances sont une attention soutenue à la correction orthographique pendant les années de classe préparatoire, mais aussi, lors de l'épreuve, un temps suffisant de relecture de la copie, ce qui suppose une bonne organisation de la gestion de l'épreuve. Il apparaît manifestement que dans certaines copies, les candidats ont pris le temps de se relire. Cet effort est à saluer.

Rappelons pour finir que les pénalités de langue peuvent aller jusqu'à 2 points ; mais aussi que la surabondance des fautes de langue (orthographe et syntaxe), sans parler d'une écriture peu lisible, peut avoir pour conséquence de compromettre l'intelligibilité du propos, avec des conséquences plus lourdes sur le plan de la notation.

II - Le sujet

A - Présentation

Le texte à résumer et le sujet de dissertation étaient extraits de l'ouvrage de François Dagognet, *Considérations sur l'idée de nature*, d'abord publié en 1990 sous le titre *Nature*, puis réédité dans une version augmentée en 2000 chez Vrin. Dans ce livre, le propos de Dagognet est avant tout historique : il propose un aperçu en quatre chapitres de la nature en tant qu'idée depuis son avènement chez les Grecs de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui. Arrivé au temps présent, Dagognet aborde dans le dernier chapitre la question de la crise écologique : il n'évoque pas le réchauffement climatique comme un enjeu écologique majeur (celui-ci ne s'est pas encore imposé à l'époque où il écrit) ; son propos est davantage centré sur les effets délétères de l'industrialisation et de la consommation de masse en tant qu'elles donnent lieu à diverses formes de pollution et à l'épuisement des réserves naturelles. D'où la nécessité d'une réponse qu'il convient d'apporter à cette crise. C'était là l'objet du texte à résumer.

B - Le résumé

1 - Propos général

Dans l'extrait à résumer, François Dagognet envisage donc deux attitudes opposées pour répondre à la crise environnementale causée par l'industrie : une logique régressive marquée par la décroissance et un retour en arrière vers la nature, et une logique éco-responsable consistant à mieux contrôler ces effets sans mettre en cause le principe d'une modernité industrielle. Si la préférence de l'auteur va dans cette seconde direction, force est de constater que l'opinion commune regarde plutôt du côté de la première. Dagognet tente alors de comprendre les raisons d'un culte du naturel dans l'imaginaire collectif avant de montrer qu'il s'agit d'une illusion.

2 - Plan du texte

I - Le problème que posent les méfaits de l'industrialisation engage une réflexion sur la conception de la nature, considérée - à tort - comme préférable aux produits fabriqués (§1-2).

II - Pourquoi cette promotion du « naturel » ? (§ 3-5)

- la méfiance de l'imitation de la nature dans l'idéologie naturaliste, à laquelle ressortit la philosophie kantienne
- la valorisation des vertus mythiques de l'âge d'or, temps des origines
- la mise en cause des rythmes industriels qui ne respectent pas le temps long de la nature

III - Mais il faut renoncer à ces idées fausses car l'action transformatrice de l'homme lui est nécessaire (§ 6)

3 - Proposition de résumé

Face aux méfaits de l'industrialisation, deux réponses sont possibles : la logique régressive de la décroissance et du renoncement aux / énergies fossiles, et celle, pragmatique, d'une éco-industrie qui cherche à en maîtriser les effets délétères. La seconde est préférable / mais la société incline vers la première. Cela tient à une certaine représentation de la nature, que les publicitaires de / l'agro-alimentaire savent exploiter lorsqu'ils mettent fallacieusement en avant la dimension naturelle de leurs produits pour mieux faire oublier / qu'ils sont fabriqués industriellement.

Comment expliquer cette inclination ? Premièrement par la méfiance envers l'imitation qui transforme plus ou / moins le produit d'origine : Kant a bien identifié cette idéologie naturaliste qui érige le naturel, beau par essence, en / critère esthétique et moral, toute reproduction artificielle étant considérée comme une trahison de la vérité. Ensuite, par un rapport mystique / à la nature, par lequel on prête des vertus quasi sacrées à l'intouché. Enfin l'on accorde davantage sa confiance / au lent et patient travail de la nature qu'à celui de l'usine, rapide et nécessairement bâclé.

C'est / ne pas voir que, loin du fantasme de pureté, la nature peut être dangereuse et que, en tant que ressource, / l'eau ou la terre par exemple nécessitent pour être utilisées l'action purificatrice ou transformatrice des hommes. (218 mots)

4 - Remarques sur les copies et conseils - Moyenne de l'exercice : 4,55 / 8

Quelques rappels pour commencer.

Rappelons tout d'abord que la fourchette du nombre de mots autorisé (entre 180 et 200) est à respecter impérativement. Toutes les copies font l'objet d'une vérification systématique sur ce point et trop nombreuses sont les copies qui, falsifiant manifestement leur décompte, se voient lourdement pénalisées : on dénombre cette année 219 copies qui perdent ainsi entre 1 et 4 points, la pénalité maximale. Le jury a par ailleurs apprécié les copies qui ont précisé pour chaque tranche de 20 mots le total cumulé (20, puis 40, 60 etc.).

Rappelons encore que le résumé ne saurait consister en une juxtaposition de phrases simples qui reprennent plus ou moins les formules du texte et qui espèrent synthétiser ainsi chaque paragraphe. L'exercice suppose une bonne compréhension d'ensemble du texte et de la position exprimée par l'auteur.

Rappelons aussi que le texte à résumer est en principe un texte d'idées, centré autour d'une thèse qu'il s'agit pour son auteur de soutenir. Dès lors, il importe que le résumé soit fidèle au circuit argumentatif logique observé par le texte et que le candidat rende perceptible la progression du raisonnement, notamment au moyen de paragraphes différenciés et de connecteurs logiques.

Rappelons enfin que l'exigence de reformulation concerne avant tout les idées du texte et non les mots-mêmes du texte. Pour ne pas répéter « nature » ou « industrialisation », certaines copies, croyant bien faire, ont consacré inutilement beaucoup d'énergie à trouver des synonymes ou des périphrases, alors que ces termes, au cœur du texte, pouvaient difficilement être remplacés.

Le texte de François Dagognet proposé cette année aux candidats ne paraissait pas présenter de difficulté à cet égard tant l'auteur y exprimait très explicitement et à plusieurs reprises sa position sur l'attitude à adopter face aux méfaits de l'industrialisation, à l'encontre d'une représentation idéale et nostalgique d'une nature première vers laquelle il faudrait tendre.

Les premières lignes du texte, qui opposent deux voies de remédiation aux méfaits de l'industrialisation, ont été généralement bien comprises, même si la reformulation pouvait parfois laisser à désirer.

En revanche la seconde partie du texte qui tente d'expliquer les raisons d'une attirance et d'une fascination collective pour le naturel est plus confusément perçue. Souvent les candidats négligent l'enchaînement des idées, ils juxtaposent leurs phrases sans les insérer dans une argumentation construite. On lit une suite d'idées isolées, ou, lorsqu'ils se montrent soucieux de les relier entre elles, ils utilisent des liens logiques très approximatifs, parfois contradictoires avec le sens général de la phrase.

A cet égard, le développement concernant Kant a pu donner lieu à de nombreux contresens et à quelques anachronismes. Le jury a ainsi pu lire que Kant avait lutté contre le réchauffement climatique, ou, plus savoureux, que, selon lui, les hommes se sentent dupés lorsqu'ils découvrent des fleurs artificielles qui imitent le chant du rossignol. Au-delà du caractère plaisant de ces exemples, le jury rappelle aux candidats la nécessité de bien identifier la visée globale du texte et de se soucier de la cohérence logique qui doit exister entre la thèse générale et les développements particuliers.

Un conseil stratégique pour finir : certaines copies, rares, prennent le parti de traiter le résumé après la dissertation et non avant, craignant probablement de manquer de temps pour cet exercice en principe plus rémunérateur. C'est là un mauvais calcul. En effet, la bonne intelligence du sujet sera toujours favorisée par une compréhension fine de l'ensemble dont il est extrait, ce que permet précisément le résumé.

C - La dissertation

1 - Rappel du sujet et analyse

Le sujet proposé aux candidats était le suivant :

Le rapport de l'homme à la nature se caractériserait-il, comme l'affirme François Dagognet, par « une religiosité naïve » qui « préfère aux combinaisons humaines douteuses l'incrédulité, le premier et le sauvage » ?

Ce sujet s'inscrit dans le fil de l'idée principale du texte à résumer, qui oppose donc deux types de rapports que l'homme entretient avec la nature.

D'un côté, un rapport qu'on pourrait qualifier de nostalgique, qui se caractérise par un désir de retour à un état de nature mythique, édénique, qui envisage cet état de nature dissocié de l'intervention humaine et de la culture ; et de l'autre, un rapport à l'inverse médiatisé par l'intervention de l'homme, qui relèverait de la civilisation. Au vu de ce clivage clairement formulé, la problématique pouvait se construire simplement en interrogeant le bienfondé de cette affirmation qu'il s'agit donc de discuter (la préférence commune d'un certain type de rapport à la nature par rapport à l'autre), mais aussi, au-delà, en interrogeant le bienfondé de cette dissociation discutable, en particulier entre la nature et le sujet humain pensant.

Dans le cadre d'un sujet ainsi compris, il va de soi que le jury était disposé à accueillir favorablement toutes sortes de plans et de développements, à condition qu'ils soient, s'agissant du fond, pertinents au regard du sujet, et s'agissant de la forme, logiquement structurés, le propos devant être, comme l'on sait, étayé par des exemples pris dans les œuvres figurant au programme.

On pouvait par exemple, construire une réflexion autour des trois temps suivants :

I - Préférence pour l'expérience authentique de la nature brute, d'origine mythique (sacralisation de la nature de l'âge d'or ou du jardin d'Eden), qui va de pair avec la méfiance vis-à-vis des artifices de la culture.

II - Mais réhabilitation des artefacts de la civilisation, alors que la nature « sauvage » et primitive peut être hostile et menaçante pour les hommes.

III - Toutefois la culture ne s'oppose pas nécessairement à la nature : les artifices qui relèvent de la culture peuvent, paradoxalement, permettre de revenir à une expérience authentique de la nature, cette fois sans « religiosité naïve ».

2 - Remarques sur les copies et conseils

Moyenne de l'exercice : 6,15/12

Soit une évidence pour commencer : le critère majeur d'évaluation de la copie est la pertinence, c'est-à-dire l'adéquation du propos au sujet. Le fait est qu'il s'agit là d'un critère très discriminant, distinguant à une extrémité les copies qui ne tiennent aucun compte du sujet (certaines ne se donnent pas même la peine de le citer ou de le mentionner), et à l'autre extrémité celles qui s'attachent à le discuter au plus près de ses enjeux. Et, entre les deux, le jury a rencontré toute une gamme de copies qui parfois feignent de traiter le sujet en en reprenant souvent les termes, stratégie qui dissimule maladroitement la reproduction de développements hors de propos relatifs à un cours ou à d'autres sujets, ou qui, parfois d'un paragraphe à l'autre, s'approchent ou s'éloignent du sujet, dans des réflexions à la pertinence très variable. La récitation d'un cours ou d'un corrigé est un symptôme très facilement repérable par le correcteur et très pénalisant pour le candidat. Il est en effet le signe d'un évitement du sujet. Le jury

manifestera à l'inverse sa reconnaissance envers des copies qui font l'effort de se confronter au sujet bien compris, même si cette confrontation est ardue. A cet égard, on rappellera que la longueur de la dissertation n'est pas une fin en soi : de nombreuses copies très longues, pour ne pas dire interminables, ont été d'autant plus sévèrement sanctionnées qu'elles relevaient d'un remplissage hors-sujet ; et à l'inverse, certaines copies, quoique relativement brèves, ont reçu de bonnes notes en raison de la pertinence et de l'efficacité du propos.

Le jury a également constaté la tendance de nombreuses copies à aplatir les particularités du sujet, notamment en ne tenant aucun compte du sens du mot « religiosité » qui engageait un rapport à la nature qui serait chargé de sacré et de mysticisme. Car c'est bien le rapport de l'homme à la nature qu'il s'agissait ici d'interroger, et non, simplement les bienfaits ou méfaits de celle-ci. C'est pourtant cette piste d'un sujet ainsi appauvri qu'ont empruntée maintes copies, opposant ainsi bons et mauvais aspects de la nature, ignorant l'admiration et la fascination qu'elle pouvait susciter, ou à l'inverse la crainte et la défiance. Autre carence constatée : l'absence de prise en compte de la dualité entre nature et technique, d'où une réflexion souvent insuffisante sur cette dernière, peu envisagée en tant qu'objet de défiance elle aussi, ou encore en tant que moyen de se prémunir contre les menaces de la nature.

La logique binaire du sujet a pu amener des candidats à ne proposer que deux parties plutôt que trois. Cela n'a pas été considéré par le jury comme un fait pénalisant, à condition, une fois de plus, que le propos soit pertinent au regard du sujet. Deux parties qui affrontent véritablement le sujet peuvent donner lieu à une très bonne note. De même en ce qui concerne le volume des exemples : dans chaque paragraphe, pour illustrer chaque argument, le jury s'est satisfait de deux exemples valables pris dans deux œuvres différentes ; la référence à une seule des trois œuvres ne saurait suffire ; et, bien sûr, la mobilisation opportune et systématique des trois œuvres au programme dans chaque sous-partie ne pouvait qu'être largement valorisée. Le jury attend en outre, s'agissant des œuvres, qu'elles soient mobilisées de manière équilibrée à l'échelle de la dissertation. Les copies qui ont escamoté l'œuvre philosophique en la passant sous silence ou en faisant semblant d'en dire quelques mots rapides se voient logiquement pénalisées.

Quelques conseils pour finir

La méthodologie de l'introduction doit être travaillée pendant les deux années de préparation. En particulier, il convient d'éviter les amorces sans rapport avec le sujet. Bien souvent, elles consistent en une autre citation qui parle d'autre chose. Le jury conseille aux candidats d'aller chercher leur point de départ dans des références culturelles (livre, film, œuvre picturale, ou même simple lieu commun) qui permettent de montrer d'entrée de jeu que le sujet est bien compris. L'analyse du sujet, quant à elle, ne saurait consister en une liste de synonymes pour chacun de ses mots importants. Le jury attend avant tout une appréhension globale du sens du sujet, qui servira de fondement à la discussion. L'analyse doit bien entendu passer par une réflexion autour du sens de certains termes (en particulier ici celui de « religiosité »), mais toujours au service d'une compréhension d'ensemble du propos et non pas d'un découpage qui conduit inéluctablement à une problématique hors-sujet.

Lors de l'élaboration de sa problématique et de son plan, le candidat doit constamment s'interroger sur le lien entre ce qu'il est en train d'écrire et le sujet. Le jury a pu constater que bien souvent dans sa copie, il s'attache à reprendre dans chaque paragraphe les termes exacts du sujet, mais sans pour autant les traiter. Cette stratégie ne saurait tromper le correcteur.

Les exemples doivent avoir une valeur argumentative et non narrative. Autrement dit, le candidat ne saurait se satisfaire de remplir de longues lignes résumant tel épisode d'un roman. L'exemple a toujours vocation à illustrer de manière synthétique l'idée qui ouvre le paragraphe.

Nous finirons en rappelant les éléments incontournables d'une dissertation de qualité :

- Une analyse précise du sujet et de ses présupposés ;
- Une reformulation claire du sujet susceptible de montrer qu'il est compris ;
- Une problématisation différente de la question posée dans le libellé ;
- L'annonce d'un plan clair et respecté dans le développement ;
- Une présentation des œuvres tenant compte de leur spécificité générique et de leur contexte d'écriture ;
- Un travail construit avec une réflexion logique et progressive dans laquelle les arguments précèdent les exemples traités de façon argumentative et non narrative ;
- Une réflexion claire, montrant une connaissance précise des œuvres, et une aptitude à les convoquer avec pertinence ;
- Une conclusion retraçant l'évolution de la réflexion et énonçant clairement la réponse donnée à la problématique du sujet ;
- Une présentation claire, lisible et structurée ;
- Une langue et une expression correctement maîtrisées.